

**Info Coisy – *Décembre2021***

**Noël à Coisy**

**Le colis des aînés**

En raison de la recrudescence de la pandémie COVID-19, il nous a paru souhaitable de ne pas organiser la remise des colis au cours d’un goûter pris en commun. C’est pourquoi, comme l’année dernière, nous effectuerons une distribution des colis en porte à porte.

Celle-ci se fera le **dimanche 19 décembre 2021 entre 10h et 12h**par les membres du CCAS.

Si vous êtes absent, votre colis sera à votre disposition à la mairie aux heures de permanences.

**INVITATION pour les petits et grands enfants...**

Le Père-Noël a décidé de faire venir un spectacle pour les enfants « mais aussi pour les adultes qui comme tout le monde le sait, sont restés de grands enfants ».

Cependant, pour les adultes le **pass sanitaire sera exigé.**

Ce spectacle aura lieu le **mardi 21 décembre 2021, à partir de18h00,**dans la nouvelle salle « La RéCréation ».

A la fin du spectacle, le Père Noël distribuera des friandises pour les enfants de moins de 12 ans.

 Nous avions pensé organiser une collation pour l’ensemble des présents mais nous préféronsne pas occasionner de risques de contagions par proximité sans masque .

**Prix de l’Eau et de l’assainissement**

L’agence de l’eau Artois Picardie ne subventionne plus les travaux des communes qui ont un prix de l’eau inférieur à 1€30. C’est pourquoi depuis 2019, le prix de l’eau a augmenté de 0.10€ tous les ans. Le conseil municipal a décidé de fixer le prix de l’eau à Coisy à 1.30€ HTà partir du dernier relevé 2021

En ce qui concerne l’assainissement, les prix sont fixés par la communauté de communes du Territoire Nord Picardie, soit 20€ par semestre pour la location de la boîte de branchement et 1.50€ par m3 consommé.

**Prenez soin de vous !**

**Passez de joyeuses fêtes de fin d’année !**

**Respectez les gestes barrières**